

Compte rendu Réunion de bureau Mardi 15 décembre 2015 à Miramont d'Astarac

I – Contrat Enfance Jeunesse

Madame la Présidente informe l'assemblée de la signature du Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF qui s'est déroulée cet après-midi. Toutes les négociations en amont ont bien été prises en compte. La CAF accompagne financièrement la Communauté de Communes pour les quatre années du contrat à hauteur de :

- Année 2015 : 302 922 €
- Année 2016 : 285 960 €
- Année 2017 : 286 611 €
- Année 2018 : 289 786 €

A noter que pour l'ancien contrat le financement CAF se portait à environ 294 000 €. Le contrat en cours notifie une baisse de l'offre (du nombre d'actes).

II – Budget Prévisionnel 2016

A – Convention Entretien Espaces Verts

Le conseil municipal de Berdoues remet en cause la démarche de conventionnement concernant l'entretien des espaces verts en lien avec la compétence affaires scolaires et refuse sa signature.

Les membres du bureau proposent de contacter l'ADAPEI d'Auch afin d'étudier la possibilité d'une gestion directe de l'entretien des espaces verts par la Communauté de Communes.

En ce qui concerne les « travaux », une commission bâtiment a été mise en place. C'est elle qui définit la priorisation et planification des travaux.

B – Etablissement d'Hébergement Temporaire de Montaut

Madame la Présidente rappelle la situation de l'EHTM. La baisse du taux d'occupation est importante (2013 : 85% - 2014 : 66% - 2015 : 44%). Afin de comprendre cette situation et d'y remédier des actions ont été mises en place. Des rencontres avec la Directrice de l'hôpital de Mirande, l'ARS et le Conseil Départemental ont permis d'aborder la problématique mais également de mener une réflexion sur l'avenir de l'établissement ainsi que sur sa vocation.

Plusieurs pistes ont été évoquées : public mixte, structure médicalisée, vocation touristique pour public handicapé (séjour adapté), ...

Il a été demandé de relancer une campagne de communication auprès des partenaires, des familles d'accueil, des structures de proximité, de la population ; afin d'évaluer le potentiel et la viabilité de la structure.

Une question s'est posée concernant la tarification et le montant élevé pour les résidents hors département. Les membres du bureau proposent un budget à la baisse afin de proposer une accessibilité tarifaire.

C – Route du Sud 2016

Madame la Présidente informe l'assemblée que la Route du Sud sera de nouveau présente sur le territoire en 2016 avec un critérium sur la commune de Clermont Pouyguillès.

Cette manifestation sera couverte par la chaîne de télévision « Eurosport ».

C'est la 40^{ème} édition de la Route du Sud.

La date de la manifestation est le dimanche 19 juin (clôture de la course).

Proposition d'une participation technique au travers de l'organisation et financière à hauteur de 15 000 €. Les membres du bureau valident cette proposition à l'unanimité.

D – Subventionnement associations loi 1901

Une réflexion sera menée en bureau pour l'analyse des dossiers des demandes de subventions :

- ACTA
- Campagn'Art
- Pré en Bulles

A ce jour aucun dossier reçu.

E – Projet ADDA32

Madame la Présidente rappelle les projets menés depuis deux ans avec l'Adda 32. En 2014, la thématique était « le Clown », cette année ce fut la lecture et le théâtre avec la présence artistique de « Fred David ». Ces interventions ont pour objectif de favoriser l'expression au sens large (gestuelle, orale, non orale). Cinq écoles ainsi que l'ensemble des ALAE du territoire ont profité de cette résidence d'artiste.

Bilan positif tant des enseignants, des agents enfance jeunesse que des enfants :

- Prestations de qualité par un professionnel
- Intérêt de la rencontre enfants/artiste

L'ADDA regrette qu'il n'y ait pas eu un partenariat plus poussé avec les associations du territoire cette année ainsi qu'une communication plus massive.

Les membres du bureau proposent de repositionner cette action pour 2016 avec un budget identique de 3500€.

F – Contribution au budget du SDIS : transfert de compétence

Suite aux dispositions de la loi Notre, il est ouvert la possibilité aux communes de transférer les contributions au budget du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) à la Communauté de Communes dont elles sont membres.

Le transfert de cette compétence permettrait l'augmentation du CIF de la CC.

Le calcul des attributions de compensation sera modifié en fonction de cette décision du transfert par le Conseil Communautaire et les communes membres. Il est ainsi demandé aux communes de ne pas payer directement la contribution au SDIS pour 2016.

Les membres du bureau valident la proposition suivante pour le calcul des attributions de compensation :

- Attribution de compensation 2015 additionnée à la contribution SDIS majorée de 50 centimes par habitant.

III – Territoire Energie Positive croissance verte

Les phases 1 et 2 du dossier TEPCv sont finalisées. Une rencontre avec les services de la DDT est prévue jeudi 17 décembre. La signature de la convention devrait avoir lieu courant janvier 2016.

Le SDEG devient maître d'ouvrage, il déduira automatiquement la subvention sur les factures à l'attention des communes.

Dès que la lauréatisation phase 1 est actée, la phase 2 sera lancée.

Un appel est fait aux communes n'ayant pas encore répondu pour participer au projet « Eclairage public ». Une confirmation par mail à la Communauté de Communes est indispensable afin d'être positionné en phase 2, cette dernière est ouverte jusqu'au mois de mai 2016.

Concernant les travaux de réhabilitation énergétique, des contreparties financières doivent apparaître dans les dossiers et de préférence des aides de la Région. Le SIVOM est l'interlocuteur privilégié des communes ainsi que l'ADEME.

IV – Fonds de concours Bazuges

Les membres du bureau actent la modification de la Délibération prise à cet effet ainsi que le versement des 4000 €.

V –Portage de Repas A Domicile

Le Conseil d'Administration du CIAS a voté une tarification unique du service Portage de Repas A Domicile à 10,18 € à partir du 1^{er} janvier 2016.